

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

(A.A.P.C.)

Réalisation du journal communautaire de la Communauté de Communes Médoc Estuaire

Numéro du marché : 2019-PA-FCS-01

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Communauté de Communes Médoc Estuaire

26 rue de l'Abbé Frémont

33460 ARSAC

Tél : 05 57 88 08 08

Fax : 05 57 88 90 64

2. OBJET DU MARCHÉ

Réalisation du journal communautaire de la Communauté de Communes Médoc Estuaire

Le marché a pour objet la rédaction, la conception, l'impression et la diffusion de l'actuel journal communautaire Terres d'estuaire de la Communauté de Communes Médoc Estuaire.

3. FORME DU MARCHÉ

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Type de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Lot(s)	Désignation	minimum	maximum
01	Rédaction et conception du journal communautaire	sans	15 000 € HT par an sur la durée initiale du marché
02	Impression et distribution du journal communautaire	sans	10 000 € HT par an sur la durée initiale du marché

4. DELAI D'EXECUTION

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an.

L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat.

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché.

Les conditions d'exécution sont précisées dans les CCTP (lots 1 et 2).

5. CRITERES DE SELECTION

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Pour le lot n°1

Critères	Pondération
1-Prix des prestations appréciés selon le BPU et le DQE	40.0 %
2-Valeur esthétique et créativité appréciée selon les échantillons et les propositions de maquette.	50.0 %
3-Méthodologie appréciée selon le mémoire technique	10.0 %

Pour le lot n° 2

Critères	Pondération
1- Prix des prestations appréciés selon le BPU et le DQE	40.0 %
2-Valeur technique apprécié selon le mémoire technique	60.0 %

6. VARIANTES

Aucune variante n'est autorisée.

7. SUITE A DONNER A LA CONSULTATION

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec tous les candidats sélectionnés. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales, sans négociation.

8. PUBLICATION

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/02/2019

Date limite de réception des offres : 28/02/2019 à 12:00

Le dossier de consultation est délivré par la plateforme « marchés publics d'Aquitaine ».

Adresse Internet : <https://demat-ampa.fr/>

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

9. INSTANCE CHARGÉE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Bordeaux,

9 rue Tastet

33000 Bordeaux

Tél. : 05 56 99 38 00, télécopieur : 05 56 24 39 03,

Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr,

Adresse Internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr/>